

N° 179
27 septembre 2006
Mensuel

Projet de budget 2007: dans les chiffres noirs

Dans ce numéro



ACTUEL

Eric Torriel, nouveau secrétaire général du DSAS.



PRATIQUE

Rendez-vous avec la Caisse de pensions de l'État de Vaud: restrictions au rachat d'années d'assurance.



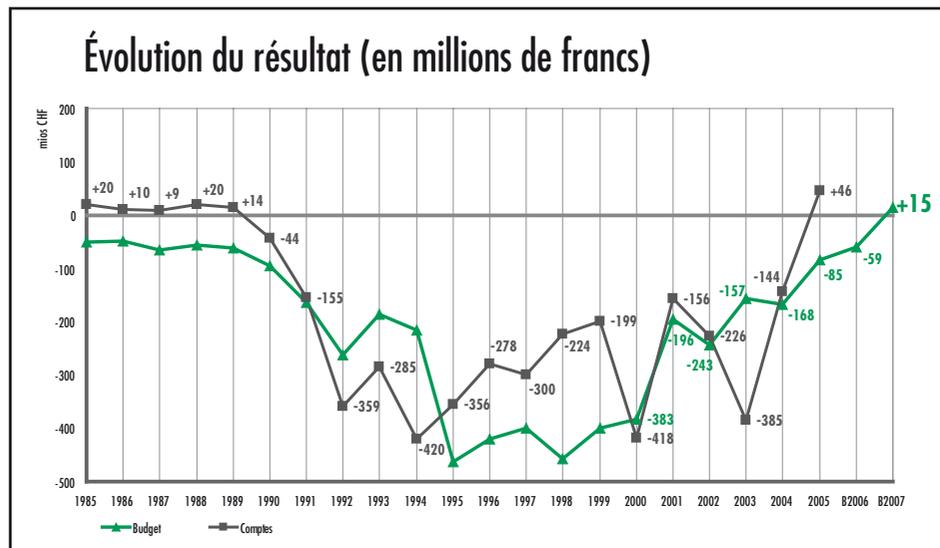
TRAVAILLER

La nouvelle offre 2007 du Centre d'éducation permanente en ligne.



MEMENTO

Archéologie: un sanctuaire celtique révèle 70 fosses funèbres.



Le projet de budget du Conseil d'Etat pour 2007 présente un excédent de revenus de 14,6 millions de francs. Le gouvernement considère que la politique de maîtrise des charges conduite ces dernières années a réussi à éliminer le déficit structurel du Canton.

À la faveur de prévisions conjoncturelles favorables, ce projet prévoit notamment d'alléger l'effort salarial demandé à la fonction publique. Les revenus supplémentaires liés à la conjoncture sont affectés en priorité à la réduction du découvert.

pages 4 à 6

Produits des domaines de l'Etat: nouveau cru et vins primés

Avec l'automne, voici le temps de passer commande des produits issus des Domaines cantonaux de Marcelin et des Hospices d'Aigle et de Villeneuve. Soit une quinzaine de crus, des pommes, du miel et du jus de pommes qui sont vendus à des conditions avantageuses au personnel de l'Etat de Vaud. Pour y souscrire il suffit de remplir le bulletin encarté ou sa version électronique sur Intranet (www.vd.ch, de octobre jusqu'au 15 décembre).

Deux vins de Marcelin – ils ne font pas partie de l'offre automnale mais peuvent être achetés sur place à Marcelin – se sont récemment distingués au Concours internatio-

nal des vins de Zurich: la médaille d'or revient au Chardonnay AOC 2003, élevé en barrique, tandis que le Pinot noir AOC 2003 *Vieille vigne* remporte l'argent.

Nouveauté: Sauvignon gris

Le Sauvignon Gris, un cépage d'origine bordelaise, dont quelque 2000 pieds ont été plantés au sein du domaine des Hospices de Villeneuve, figure lui pour la première fois dans l'offre de souscription. La cuvée 2005, très aromatique, est prête à être dégustée.

Autre breuvage, le jus de pommes qui arbore un emballage nouveau look. A noter que les commandes ne sont pas livrées.



Vente directe à Marcelin de fruits et de jus de pommes, les vendredis 27 octobre, 3 et 10 novembre, de 8h à 12h, et samedis 28 octobre et 4 novembre de 8h à 11h30, ainsi que de crus des Domaines de l'Etat à l'Espace Dégustation-Vente. Vous trouverez également ces crus lors des portes ouvertes de la Cave des Hospices cantonaux à Aigle, le 16 décembre, ou sur rendez-vous.

DSAS: Eric Toriel, nouveau secrétaire général

Le Conseil d'Etat a désigné Eric Toriel, actuel secrétaire général adjoint du Département de la santé et de l'action sociale (DSAS), en qualité de secrétaire général, dès le 1^{er} novembre 2006.



Né le 21 mars 1952, Eric Toriel est titulaire d'une licence ès sciences économiques (mention Gestion d'entreprise) obtenue en 1976 auprès de l'Ecole des Hautes études commerciales de Lausanne. En 1980, il obtient un Diplôme en psychologie sociale. Dans les années suivantes, il suivra des formations en droit, en gestion des services sanitaires, en stratégie de la négociation et en stratégie des établissements sanitaires.

Il a débuté sa carrière à l'administration vaudoise en 1992, en qualité de directeur des institutions et dès 1999 en qualité de directeur des institutions psychiatriques. Il a ensuite rejoint le secrétariat général du DSAS, en qualité de secrétaire général adjoint. Par ailleurs, lors de la vacance du poste de chef du service de prévoyance et d'aide sociales, il a assuré la direction du service ad intérim durant huit mois. Par conséquent, et notamment de par sa carrière aux Hospices cantonaux, Eric Toriel possède de très nombreux atouts pour le poste à pourvoir. Sa carrière professionnelle est par ailleurs marquée par un très grand engagement en faveur du service public.



Éditeur: État de Vaud.

Rédacteur responsable: Laurent Rebeaud.

Rédaction: Joël Christin, Annika Gil.

Ligne graphique: Fabio Favini.

Impression: Presses centrales Lausanne.

Correspondance à adresser à *La Gazette*, place du Château 6, 1014 Lausanne.

Téléphone: 021/ 316 05 15

Fax: 021/ 316 40 52

E-mail: info.gazette@vd.ch

Virée des motards de l'administration

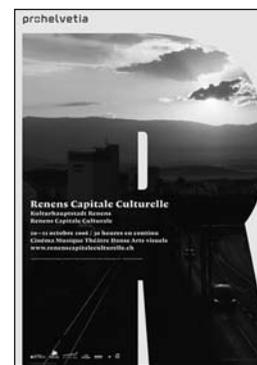
Lancée par Alain Garnier (DFJ), l'idée d'organiser une virée entre motards de l'administration a pris la route: le 30 août dernier, quelque 35 passionnés de grosses cylindrées ont commencé leur périple à la place du Château et l'ont terminé par un souper au Signal de Bougy après avoir avalé le col du Molendruz. Ils sont aujourd'hui 51 motards inscrits au groupement qui vient de naître. Afin de coordonner les informations et de partager les expériences, Michel Etienne a été désigné pour créer un site web qui sera publié d'ici l'automne et accessible depuis Intranet. Pierre-Alain Jossieron organisera la prochaine sortie du groupement agendée à un samedi de mai 2007.

Plus d'infos: alain.garnier@vd.ch



Passage sur la place du Château lors de la 1^{re} sortie du groupement des motards de l'administration vaudoise.

Capitale culturelle



Sous le patronage de Pro Helvetia, Renens a été choisie comme *Capitale culturelle* pour accueillir, les 20 et 21 octobre, la clôture du programme *Swiss – mondes culturels suisses* qui souligne la contribution majeure des créateurs d'origine étrangère au foisonnement artistique suisse. De nombreux événements culturels seront programmés en continu durant ces deux jours. Par la voix de la cheffe du DFJ, le Canton a exprimé sa fierté de voir une Ville vaudoise accueillir cet ambitieux projet culturel.

PRATIQUE

Votre prévoyance, vos questions

Trois restrictions au rachat d'années

Chaque mois, la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud (CPEV) répond à vos questions d'assurés.

«Existe-t-il des restrictions quand on veut procéder à un rachat d'années d'assurance?»

Lors de nos deux derniers rendez-vous mensuels, nous avons abordé la question du rachat d'années d'assurance, opération permettant à l'assuré de combler ses lacunes de prévoyance. Après avoir présenté, dans *La Gazette* de juin, le principe de rachat, nous avons donné, dans l'édition de la rentrée, deux exemples qui montraient bien qu'il vaut mieux racheter le plus tôt possible.

Pour être vraiment complet, il faut encore évoquer les restrictions existantes concernant cette prestation. Au nombre de trois, ces restrictions ont été introduites au niveau fédéral, pour des raisons fiscales, en janvier 2006, avec l'entrée en vigueur de la 3^e étape de la 1^{re} révision de la LPP:

- La première restriction concerne les assurés qui possèdent une couverture de prévoyance autre que celle offerte par la CPEV. Ainsi, les éventuels avoirs du 3^e pilier de l'assuré sont pris en compte pour le calcul de sa somme maximale de rachat, de même que les prestations de libre passage qu'il n'aurait pas versées à la caisse.
- Les assurés qui ont demandé des versements anticipés pour l'accession à la propriété sont également concernés. En effet, un rachat ne peut être effectué que si ces versements ont été remboursés.
- Enfin, les personnes arrivant de l'étranger qui n'ont jamais été assurées dans une institution de prévoyance suisse peuvent effectuer un rachat limité, durant les 5 premières années suivant leur entrée dans la caisse, à concurrence de 20% seulement du salaire assuré.

Suivez l'actualité de votre caisse sur le site <http://www.cpev.ch>.

Offres 2007 du Centre d'éducation permanente (CEP) Inscrivez-vous en ligne!

Dès à présent, vous pouvez découvrir l'offre de formation 2007 du Centre d'éducation permanente (CEP) sur www.cep.vd.ch. Cette année, elle se concentre sur des thèmes qui favorisent la simplification des processus et procédures ainsi que l'autonomie et la coopération au sein



Des locaux réaménagés durant l'été 2006 et une nouvelle équipe à la réception (de gauche à droite): *Andréa Ciana, Olivier Merminod (apprenti), Corinne Rauer, Isabelle Alghisi et Kevin Strumans, responsable de l'accueil dans le cadre de sa maturité professionnelle.*

de l'administration avec en point de mire la satisfaction du client citoyen. La grande nouveauté est la formule «en équipe». Dense et pratique, elle permet aux membres d'une même équipe de se souder, de construire une vision commune, d'élaborer des solutions nouvelles.

Pour celles et ceux qui souhaitent se lancer dans une formation de plus longue

durée, le CEP en collaboration avec la Haute école d'ingénierie et de gestion du canton de Vaud (Heig-VD) propose à nouveau deux certificats en management et en gestion du changement. De plus amples informations sont accessibles sur le site du CEP.

Pour mieux servir ses clientes et clients, le CEP a également réaménagé ses locaux durant l'été 2006!

Réduction du taux d'activité sur demande

Le 23 décembre 2004, le Conseil d'Etat a adopté un Plan pour l'égalité. La mesure n°2 prévoit la promotion du temps partiel pour les hommes, dans laquelle s'inscrit cette directive. Celle-ci poursuit un double objectif. Il s'agit, d'une part, de permettre aux hommes en particulier d'avoir accès au temps partiel en réduisant leur taux d'activité et, d'autre part, de modifier le regard porté sur le temps partiel, trop souvent assimilé à un travail de faible importance et jugé incompatible avec les postes à responsabilités.

Permettre aux hommes de plus s'investir dans la famille

Cette directive doit donc favoriser la disparition des stéréotypes ayant trait à la répartition sexuée des rôles dans la sphère professionnelle mais aussi privée, puisque la réduction du taux d'activité permettra aux hommes de s'investir plus fortement dans leur famille, pour le mieux-être de leurs enfants, voire de leurs petits-enfants ou parents âgés.

La directive est ouverte aux hommes et aux femmes et s'applique à tous les services et à toutes les fonctions. Elle s'articule notamment autour des règles suivantes:

- Dans le cadre du Plan pour l'égalité, le Conseil d'Etat encourage particulièrement les collaborateurs qui le souhaitent à faire une demande de réduction de leur taux d'activité. Cette demande est examinée avec bienveillance par l'autorité d'engagement.
- La réduction du taux d'activité est conçue comme une démarche individuelle, relevant de l'initiative de la collaboratrice ou du collaborateur.
- La demande doit être faite par écrit, six mois environ avant la prise d'effet, à l'autorité d'engagement qui en accuse réception par écrit. Cette dernière se prononce dans un délai de deux mois.
- En cas d'acceptation, le contrat de travail est modifié en conséquence. L'autorité d'engagement propose un nouveau cahier des charges et les parties conviennent ensemble du nouvel horaire de travail.
- Les éventuels refus font l'objet d'une brève argumentation écrite adressée à la collaboratrice ou au collaborateur ainsi qu'aux responsables des ressources humaines des départements qui les transmettent au Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes pour analyse.

Plus d'infos: [Intranet/Liens utiles/Druides/Cyber druide/Personnel de l'administration.](#)



MOTS CROISES

Horizontalement

1. Menace le pétrole et le tigre de Sibérie.
2. Etat où le sang-froid se perd.
3. Service nouveau-né. A toi.
4. Ne dit rien de nouveau. Ne passe pas inaperçu.
5. Doué d'un organe remarquable.
6. Arrive aux pouvoirs.
7. Dans. Une subvention peut l'être.
8. Au-delà du réel. Préfixe négatif.
9. Frère peu recommandable. Sont généralement accompagnés.

Verticalement

1. Ne croit plus.

Solution du n°178

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	C	H	A	L	O	U	P	E	S
2	A	E	R	O	P	L	A	N	E
3	N	U	T	R	I	T	I	V	E
4	I	R	E	S		R	E	E	L
5	C	E	P		F	A		L	A
6	U	S	L		O		I	O	N
7	L		A	Z	U	R		P	D
8	E	R	G	O	T	E		P	
9	S		S	O	U	R	C	E	S

2. Morts extatiques.
3. Fouilles. Se meut.
4. Toujours gais. Trompé.
5. Feuille pleine de décisions. Une rivière allemande y coule.
6. Dit trois fois pour faire taire. La Gazette ne les publie pas.
7. En attente.
8. Retirés. Monnaie du talion.
9. Au monde. le mieux l'est du bien.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3									
4					■				
5				■			■		
6						■			
7		■					■		
8									■
9		■							



Projet de budget 2007: la fin du déficit structurel

La maîtrise des charges réalisée selon le Programme de législature a permis au Canton d'éliminer son déficit structurel. À la faveur d'une conjoncture économique favorable, il peut financer quelques projets prioritaires, réduire sa dette et alléger l'effort demandé au personnel aux termes de la convention salariale 2004-2007.

Le projet de budget du Conseil d'Etat pour 2007 aboutit à un excédent de recettes de 14,6 millions. Ce résultat, conforme à la planification financière actualisée, réalise l'objectif du Programme de législature.

Maîtrise des charges

Ce projet de budget est le premier depuis vingt ans à prévoir un bouclage dans les chiffres noirs. Le Conseil d'Etat persiste dans la politique de maîtrise des charges qui lui a permis de venir à bout de son déficit structurel. L'augmentation des enveloppes budgétaires des secteurs santé-social et formation, destinée à couvrir l'augmentation des besoins découlant de l'évolution démographique, reste limitée à 0,25 %.

Autre levier de la maîtrise des charges, stabilisation des effectifs du personnel est confirmée : le budget prévoit une augmentation globale de 44 ETP (+ 0,3 %), y compris l'internalisation de 130 ETP du personnel de nettoyage. Cela revient à constater que, sur l'ensemble de l'administration, on assiste à une réduction des effectifs équivalant à 86 ETP.



Présentation du budget 2007 à la presse par le chef du Département des finances.

Croissance des revenus

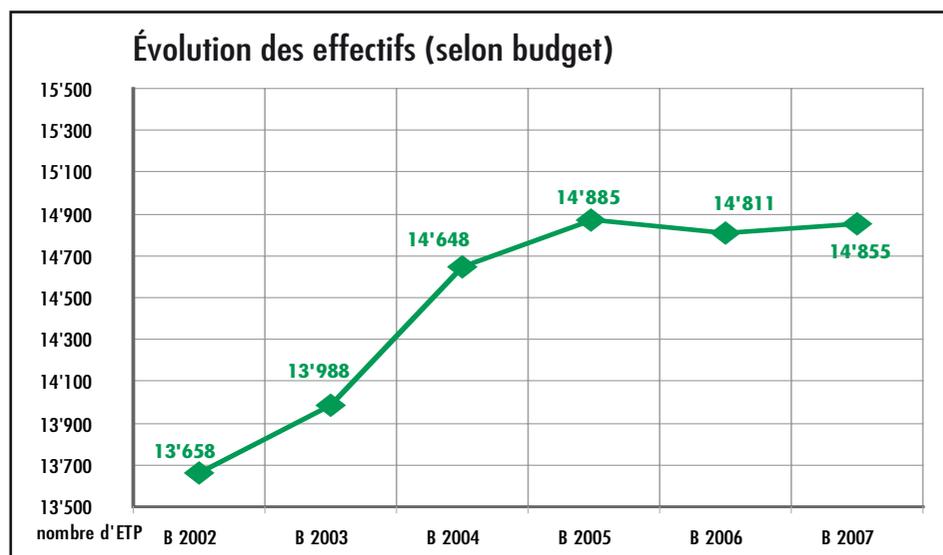
Le total des revenus inscrit au projet de budget 2007 s'élève à 6'649,8 millions de francs, c'est-à-dire 353,8 millions de plus que le budget 2006, soit une croissance de

5,6%. Cette croissance doit beaucoup à la conjoncture économique. Les résultats exceptionnels des entreprises en 2005 et en 2006 permettent de prévoir des rentrées supplémentaires de près de 98 millions en 2007 aux titres de l'impôt sur le bénéfice et de l'impôt sur le capital. La stabilisation du système postnuméro apporte, par l'absorption du décalage d'impôt, un surplus de 147 millions. Globalement, les impôts, y compris la part cantonale de l'impôt fédéral direct, devraient rapporter quelque 300 millions de plus qu'en 2006, soit une croissance de 7,7%.

Financement de projets prioritaires

L'amélioration consécutive à la croissance des revenus permet au Conseil d'Etat de prévoir le financement de projets qu'il juge prioritaires:

- la création de nouvelles crèches, à hauteur de 5 millions (2,1 millions pour la participation de l'Etat employeur, 2,2



millions de dotation au fonds jeunesse et 0,7 million à la fondation pour l'accueil de jour) ;

- **l'augmentation des allocations pour enfant**, qui passent de 160 à 180 francs par enfant de moins de 16 ans et de 205 à 250 francs par enfant en formation jusqu'à 25 ans;
- **le renforcement de la Justice**, à hauteur de 6,4 millions (réforme de l'ordre judiciaire, augmentation des effectifs des tribunaux et pérennisation du projet Strada)
- **l'allègement des mesures salariales** prévues par la Convention conclue en 2005 entre la Fédération des sociétés de fonctionnaires et le Conseil d'Etat (*voir encadré*).

Réduction de la dette

Le Conseil d'Etat prévoit en outre de consacrer en priorité les revenus supplémentaires tributaires de la conjoncture au désendettement du Canton, en consacrant 140 millions à l'amortissement du découvert. Ce faisant, il entend jouer un rôle anticyclique. La planification financière prévoit d'ailleurs que la dette continue de diminuer progressivement au cours des années à venir (*voir graphique ci-dessous*).

Nouvelles charges en perspective

La planification financière, telle que réactualisée pour les années 2007 à 2010, est construite au service d'un assainissement durable des finances cantonales. Cet objectif reste prioritaire, pour le Conseil d'Etat, au regard des augmentations prévisibles de charges liées à l'évolution démographique dans le secteur santé-social, et des augmentations imprévisibles résultant des aléas de la conjoncture.

A cela s'ajouteront les effets des mesures budgétaires et fiscales programmées par la Confédération, dont les effets cumulés pourraient tourner autour de 200 millions de dépenses annuelles supplémentaires pour le Canton. Voici le détail:

- part du Canton au fonds péréquatif RPT: 70 millions;
- par du Canton au financement des hôpitaux: 55 millions;
- allègement de la fiscalité des entreprises: 35 à 53 millions;
- allègement de la fiscalité des couples mariés: 11 millions;
- réformes pénales: 10 millions;
- part du Canton à l'indexation des rentes AVS: 7 millions;
- nouvelle loi sur l'asile: 6 millions.

LR

Améliorations pour les collaborateurs de l'Etat

Le projet de budget 2007 allège les effets de la convention salariale conclue en octobre 2004 entre la fédération des sociétés de fonctionnaires et le Conseil d'Etat. Il prévoit également une augmentation des allocations familiales.

Suppression anticipée de la contribution de crise

Rappel: la convention salariale prévoyait une réduction des annuités de 20 % et une limitation de l'indexation des salaires à 0,25 % pour les années 2005, 2006 et 2007. Elle introduisait également, pour ces trois années, une contribution de crise de 2 % sur la part de chaque salaire annuel brut dépassant 60'000 francs. La même convention garantit au personnel, dès 2008, le retour aux annuités prévues par la loi, la pleine adaptation des salaires au coût de la vie et la suppression de la contribution de crise.

Dans le projet de budget 2007, il n'y a plus de contribution de crise. La suppression de cette contribution, prévue pour 2008, a ainsi été avancée d'une année. Le coût de cette anticipation, par rapport à la planification antérieure, s'élève à quelque 17 millions pour l'Etat employeur.

Augmentation des allocations pour enfants

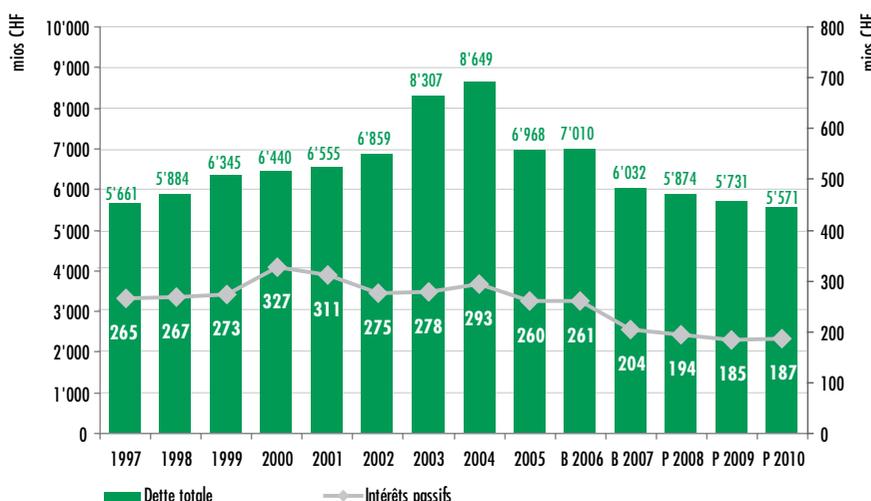
Par ailleurs, les employés de l'Etat de Vaud devraient bénéficier, comme le reste de la population, d'une augmentation des allocations familiales. La fixation des allocations minimum est de la compétence du Conseil d'Etat, qui en décide par voie d'arrêt. Pour les employés de l'Etat ayant charge de famille, ces allocations passeront:

- de 160 à 180 francs par enfant de moins de 16 ans,
- de 215 à 250 francs par enfant en formation jusqu'à 25 ans.

Les allocations supplémentaires allouées aux familles nombreuses pour chaque enfant à partir du troisième seraient ramenées de 190 francs au minimum légal de 170 francs.

L'ensemble des changements touchant les allocations familiales se traduit, dans le projet de budget 2007, par une dépense supplémentaire de 4,9 millions.

Dette et charge d'intérêts



La dette amorce sa décrue de manière spectaculaire en 2005 grâce à la conjonction de deux facteurs principaux: la part du Canton au produit de la vente d'or de la BNS (1'047 millions de francs), consacré intégralement au remboursement de la dette, et le rachat par la BCV de la première tranche de ses bons de participation (201 millions de francs).

Les perspectives de réduction de la dette entre les années 2008 et 2010

procèdent de deux hypothèses. La première est la pertinence de la planification financière du Conseil d'Etat, qui vise au maintien de l'équilibre budgétaire restauré en 2007. La seconde postule des rachats annuels réguliers, par la BCV, du solde des bons de participation en mains de l'Etat.

Les charges d'intérêt diminuent en conséquence, sous réserve de la possibilité de continuer à bénéficier de taux historiquement bas.



Les dessous du budget

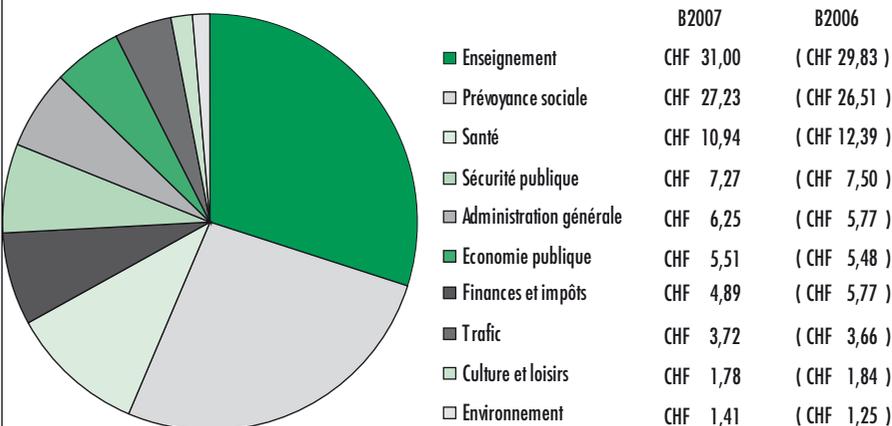
Ci-contre: répartition des dépenses de l'Etat, avec indication des variations entre le budget 2006 et le projet de budget 2007.

Ci-dessous: tableau de l'évolution des charges, comparant les comptes 2005, le budget 2006 et les projets de budget 2007.

En bas: tableau de l'évolution des revenus.

D'autres tableaux peuvent être consultés sur le site www.vd.ch. cliquez Thèmes, finances publiques, budget, budget 2007, présentation et annexes

Dépenses par domaine pour 100 francs au budget



CHARGES

	Comptes 2005	Budget		Variations			
		2006	2007	C 2005 - B 2007		B 2006 - B 2007	
				En francs	En %	En francs	En %
Autorités et personnel	1'880'627'190	1'940'139'000	1'938'293'100	57'665'910	3.1%	-1'845'900	-0.1%
Biens, services et marchandises	384'954'339	402'409'300	405'933'100	20'978'761	5.4%	3'523'800	0.9%
Intérêts passifs	260'292'614	260'558'000	203'577'200	-56'715'414	-21.8%	-56'980'800	-21.9%
Amortissements	430'043'103	276'307'200	493'977'700	63'934'597	14.9%	217'670'500	78.8%
Transferts à des collectivités publiques	74'334'532	77'100'000	68'442'900	-5'891'632	-7.9%	-8'657'100	-11.2%
Rbt, part. et subv. à collectivités publiques	441'660'989	456'175'700	480'043'100	38'382'111	8.7%	23'867'400	5.2%
Aides individuelles et subventions	2'485'071'191	2'544'900'300	2'627'336'400	142'265'209	5.7%	82'436'100	3.2%
Subventions redistribuées	358'363'548	367'235'800	374'683'100	16'319'552	4.6%	7'447'300	2.0%
Attributions aux fonds	13'930'068	13'685'300	24'954'600	11'024'532	79.1%	11'269'300	82.3%
Imputations internes	32'874'837	16'971'800	17'985'800	-14'889'037	-45.3%	1'014'000	6.0%
Total des charges	6'362'152'411	6'355'482'400	6'635'227'000	273'074'589	4.3%	279'744'600	4.4%

REVENUS

	Comptes 2005	Budget		Variations			
		2006	2007	C 2005 - B 2007		B 2006 - B 2007	
				En francs	En %	En francs	En %
Impôts	3'908'357'358	3'833'970'000	4'091'642'900	183'285'542	4.7%	257'672'900	6.7%
Patentes, concessions	16'814'627	16'004'000	17'338'500	523'873	3.1%	1'334'500	8.3%
Revenus du patrimoine	249'579'835	226'267'700	219'431'500	-30'148'335	-12.1%	-6'836'200	-3.0%
Taxes, émoluments, ventes	347'164'158	339'806'400	353'430'900	6'266'742	1.8%	13'624'500	4.0%
Parts à des recettes fédérales	427'067'193	384'580'600	429'464'000	2'396'807	0.6%	44'883'400	11.7%
Participations de collectivités publiques	747'221'849	817'282'400	847'315'100	100'093'251	13.4%	30'032'700	3.7%
Autres contributions	302'578'045	288'180'200	286'823'200	-15'754'845	-5.2%	-1'357'000	-0.5%
Subventions à redistribuer	358'363'548	367'235'800	374'683'100	16'319'552	4.6%	7'447'300	2.0%
Prélèvements sur les fonds	18'426'872	5'734'000	11'695'700	-6'731'172	-36.5%	5'961'700	104.0%
Imputations internes	32'874'837	16'971'800	17'985'800	-14'889'037	-45.3%	1'014'000	6.0%
Total des revenus	6'408'448'322	6'296'032'900	6'649'810'700	241'362'378	3.8%	353'777'800	5.6%



A donner: un bac à sable octogonal en bois (démontable), diamètre: 150 cm, avec sable et bâche ainsi qu'un toboggan en plastique, hauteur: 1m60. Tél.: 021 943 70 51.

A vendre: poêle à pellets (granulés de bois). Puissance calorifique 14kW. Volume de chauffage 350m³. 48 heures d'autonomie. 3'600 francs. Tél.: 079 318 17 92.

A vendre: très joli piano «Wohlfahrt» à vendre à 2500.-. Entièrement refait et accordé. Tél.: 021 316 30 31.

A vendre: gros téléviseur Thompson, écran plat 116cm, meuble sur roulettes, double prise péritel, révisé en avril 2006, parfait état, télécommande. Acheté en 2000. Cause déménagement et manque de place, conviendrait pour grande pièce. fr. 400.-. Tél.: 021 646 10 86 (le soir).

A vendre: vélo pour enfant à attacher à l'arrière d'un vélo adulte, 6 vitesses, peu utilisé. Prix: 190 frs. Tél.: 021 943 70 51 (soir).

A vendre: moto BMW R1150RT, couleur bleue, modèle 2002, 4'000 km, freins ABS, diverses options. Prix: fr. 14'000.-. Tél.: 079 416 25 83.

A vendre: très jolie moto Kawasaki 125 Eliminator pour cause de non utilisation. Non accidentée et toujours parquée sous couvert. Soignée. Etat impeccable. Bleue, 1^{re} mise en cicul. 04.05.2000, km ~ 9'000. Prix: frs 3'500.- à discuter. Tél.: 079 307 68 56 ou fabienne.gachet@vd.ch.

A vendre: bus VW T2, 1977, expertisé en 2006, moteur révisé à neuf (échange standard) en 2002. Tél.: 079 228 48 77.

A vendre: Ford Escort rouge, mise en circulation octobre 1992, 5 portes, 1.8, 16V, 120'000km. Non expertisée, pour bricoleur. Détails travaux à effectuer pour expertise à disposition. Prix: à discuter. Tél.: 079 209 48 87.

A vendre: Fiat Palio Week-end, 1998, 134'000 KM, bleu métallisé, climatisation, vitres électriques, airbag, ABS. Deux jeux de pneus sur jantes peu utilisés. Prix à discuter. Renseignements : 079 399 05 01.

A vendre: Mazda F 323 1.5 16V - 2001, 57'000 km seulement, expertisée 2006,

vert foncé métal, très bon état, ABS, clim., airbags, radiok7, etc., jantes alu + pneus été, jantes hiver + pneus, 1^{re} main, prix: 10'600.-. Tél.: 079 566 53 85.

A louer: belle chambre meublée à 20mn de Lausanne dans le calme et la verdure. Possibilité de prendre les repas. Possibilité de cuisiner. Place de parc gratuit. Fr. 440.-par mois. Tél.: 079/389 64 64.

A louer: bel appartement de 3,5 pièces à Vufflens-la-Ville dans moulin rénové, quartier calme, 5 minutes des centres commerciaux de Crissiez. 85 mètres carrés dans les combles avec mezzanine, poutres apparentes, beau-coup de cachet. Loyer: 1700.-/mois charges comprises et une place de parc. Possibilité d'une 2^e place pour 40.- par mois. Libre dès le 01.12.06. Tél.: 076 427 47 07.

A louer: au calme magnifique 2,5pces entièrement rénové à 5 minutes à pied du centre de Montana avec arrêt de bus devant l'immeuble. Très lumineux, salon au sud avec belle vue. Equipé pour 4 personnes avec canapé-lit de qualité neuf, TV - Hi-fi, congélateur, etc. Libre de suite jusqu'au 30.12.2006 à la semaine ou au mois et prix à discuter selon période. Tél. 079 212 70 28.

A louer: à Yverdon-les-Bains, dans quartier résidentiel, proche du centre ville et des écoles, dans petit immeuble de 5 appartements, magnifique 4,5 pces avec cheminée de salon, comprenant 3 grandes pièces et un grand salon. Cuisine entièrement agencée, douche-WC, salle de bains-WC agencée, grande terrasse et 2 caves. Buanderie avec lave-linge et sèche-linge utilisable aussi dimanches et jours fériés. Loyer 2'150.- c.c. y compris 2 places de parc extérieures dont une couverte. Dès 1^{er} novembre ou à convenir. Tél.: 076 562 69 61.

A sous-louer: cause voyage, du 1^{er} nov. au 30 avril, 2 pièces 1/2 indépendant dans villa à Belmont-sur-Lausanne. Meublé, avec terrasse et vue sur le lac, 2 places de parc, lave-vaisselle et lave-linge privés. Loyé. frs 1'290 charges comprises. Tél.: 021-728 55 03, 079-566.12.26

A louer ou à vendre: à Paris, 5^e arrondissement, dans immeuble classé du XVI^e, beau studio, rénové avec charme, traversant, fenêtre donnant sur cour intérieure et, de l'autre côté, œil de bœuf donnant sur les toits, très silencieux et très ensoleillé, pièce de 12 m² avec mezzanine de 8 m² environ, 5^e étage sans ascenseur. Prix à discuter. Tél: 022 328 55 64 l'après-midi.

Cherche à louer: appartement pour vacances de ski, minimum 3 pièces, du 30 décembre 2006 au 6 janvier 2007. Prix maximum: frs 1200.-. Tél.: 021 652 29 81- WIssler.

Vacances: à louer à St-Luc VS, grand chalet moderne, 8 lits, grande terrasse, proches remontées mécaniques. Libre du 6 janvier au 17 février 2007 ainsi qu'à partir du 3 mars 2007. Tél. 021 729 87 84 ou 079 282 52 11.

Vacances: à louer en Provence, jolie maison

pour vacances d'automne, Noël, Nouvel an, pour 4 à 5 personnes. Tél. 021 316 17 17 (prof.) ou 079 356 81 09.

Vacances: Bretagne, sud-finistère, 29780 Plouhinec, maison bretonne, 5-7 lits, situation calme, proche de la mer et des commerces. Fr. 350.- la semaine. Tél.: 076 332 73 52.

Vacances: à louer à Montana, au calme magnifique 2,5 pces entièrement rénové à 5 min à pied du centre avec arrêt de bus devant l'immeuble. Très lumineux, salon au sud avec belle vue. Equipé pour 4 personnes avec canapé-lit de qualité neuf, TV - Hi-fi, congélateur, etc. Libre de suite jusqu'au 30.12.2006, à la semaine ou au mois. Prix à discuter selon période. Tél.: 079 212 70 28.

Divers (chant): cherchons nouveaux choristes pour notre saison 2006-2007. Au programme: chansons de tous pays, compositeurs romands, gospel... Débutants bienvenus. Répétitions lundi soir, à Chavornay. Tél.: 079 708 52 69 (rép.) ou 021 311 73 28.

Divers: Vols en hélicoptère, vous voulez faire plaisir... ou vous faire plaisir, baptêmes de l'air, anniversaires et vols sur demande. Région VD et GE. Prix attractifs. Tél.: 076 328 20 65 ou m.fly@bluewin.ch.

Grand chalet pour colonies et écoles

A louer un chalet pour colonies, classes, ou groupes, d'une capacité de 12 à 54 places. Location pour 1 jour, 1 week-end, 1 semaine ou plus. Situé à 1444m. d'altitude dans le hameau protégé de Vichères, dans le Val d'Entremont (Valais, www.vicheres.com), il est atteignable en été comme hiver, par la route du Grand-Saint-Bernard, jusqu'à la hauteur de Liddes. Une 2^e maison (50 lits) est également disponible. Pension ou demi-pension possible, avec forfait ski. Petit bus à disposition des camps de ski au prix de fr. 1.50 par km. Le chalet est équipé d'une cuisine, un réfectoire, un coin à manger pour moniteurs, 5 chambres-dortoirs, 2 chambres doubles indépendantes sur demande, douches, WC, vestiaire. Location: fr. 13.- à fr. 15.- par nuit et par enfant, fr. 15.- à fr. 17.- par adulte, selon saison, tout compris. Rabais de 10% en janvier. Infos: Henri Delafontaine, En Bergère 8, 1805 Jongny. Tél.: 021/ 921 83 61 ou 079/ 342 64 29 mail: henri.delafontaine@vd.ch.

Petites annonces

Les petites annonces publiées dans «La Gazette» sont gratuites pour tous les collaborateurs de l'État de Vaud. Il suffit de faire parvenir un texte au secrétariat de «La Gazette», par fax, e-mail ou courrier aux coordonnées indiquées au bas de la page 2.

Concours Gazette: couac électronique

Le concours d'été de *La Gazette*, consacré aux gares et haltes ferroviaires du canton, offrait pour la première fois la possibilité de participer via intranet. Quelques bulletins électroniques de participants qui ont utilisé ce moyen ont malheureusement été mal aiguillés et ne sont pas arrivés dans la boîte aux lettres électronique de la rédaction de *La Gazette*. Celle-ci prie les personnes concernées de bien vouloir excuser ce problème.

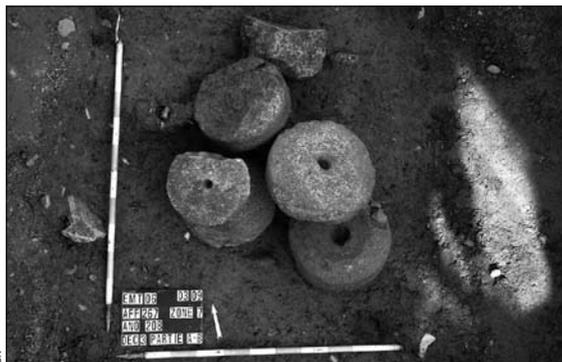


Riche sanctuaire celtique découvert au Mormont

Un site de très grande importance pour la connaissance du peuple helvète a été mis à jour sur la colline du Mormont (communes de la Sarraz et d'Eclépens).

Des indices d'occupation datant de l'âge du Fer avaient conduit la Section de l'archéologie cantonale du Département des infrastructures à organiser une fouille à cet endroit avant son exploitation en carrière. Exceptionnel, le site s'est révélé d'un genre encore inconnu en Suisse. Quelque 170 puits et fosses y contenaient des offrandes restées quasiment intactes depuis leur dépôt dans l'Antiquité. L'ensemble constitue un véritable sanctuaire.

Le tracé d'une route construite, qui desservait le lieu consacré à ces cérémonies a également été retrouvé. Les rituels pratiqués au Mormont impliquaient le dépôt d'objets symboliques, parfois précieux, des sacrifices d'animaux, parmi lesquels de nombreux chevaux entiers. L'étude des corps humains ou de leurs fragments présents dans certaines fosses s'attachera notamment à déterminer s'il s'agit ou non de sacrifiés.



Quelque 170 fosses et puits renfermant divers objets ont été découverts.

Il ne s'agit en tout cas pas d'inhumations courantes.

Référence en Europe

Les objets découverts, récipients en bronze importés, céramiques, outillages, ustensiles en fer, meules à grain, objet de parure, monnaies indigènes et méditerranéennes, constitue une collection unique. qui renouvellera les connaissances sur nos ancêtres les Helvètes du plateau suisse. Le sanctuaire en fosses du Mormont, daté pour l'instant entre 120 et 80 environ avant J.-C. s'avère d'ores et déjà comme un site de référence en Europe pour l'étude de la civilisation des Celtes.

Regards de pupilles... perspectives d'avenir

Visages d'enfants émerveillés, vue grillagée d'un balcon, quotidien de la place de la Riponne, rêves et espoirs de jeunes, rue lausannoise de nuit, ... Une exposition vous emmène dans l'environnement des pupilles. A l'occasion du 60^e anniversaire de l'Office du tuteur général, 39 bénéficiaires de ses prestations ont participé à un concours de photos, sur le thème *Regards de pupilles*.



Locataires de cette planète ... serons-nous présents lors de l'état des lieux?

Adultes ou mineurs, ils ont photographié le monde dans lequel ils vivent.

Une opportunité de s'exprimer

Toutes les photos sont accompagnées d'un petit texte de la plume du pupille. Surprenantes et touchantes, ces photos sont l'occasion, pour des hommes, femmes et enfants parfois en marge de la société, de se présenter autrement. Le succès du concours et la qualité des photos retenues sont la marque d'une expérience enrichissante.

Créé en 1946, au lendemain de la seconde guerre mondiale, l'Office du tuteur général exécute aujourd'hui près de 1300 mandats, pour des mineurs ou des majeurs.

Regards de pupilles, du 7 octobre au 6 novembre, Centre socioculturel Pôle-Sud, Av. Jean-Jacques Mercier 3, 1003 Lausanne. Mardi, jeudi et vendredi: 9h à 12h; Mardi, mercredi et jeudi: 16h à 20h. Vendredi: 16h à 18h30. Samedi: 13h à 17h.

Expositions

Archives cantonales vaudoises, Chavannes-près-Renens. *Supercherie et mystification.* Une exposition qui explore le foisonnement du faux depuis le Moyen-Âge. Jusqu'au 7 janvier 2007.

Cabinet cantonal des estampes, Vevey. *Ambroise Vollard Éditeur. Cézanne, Bonnard, Picasso...* **Visite guidée:** mardi 17 octobre, à 18h30. Jusqu'au 5 novembre.

Espace Arlaud, Lausanne. *Des seins à dessin.* Une exposition qui réunit le travail d'une vingtaine d'artistes vaudoises d'horizon variés: autant de regards sur le féminin, le corps, la pudeur et la maladie. Les oeuvres seront mises en vente pour créer un fonds de soutien destiné aux femmes atteintes d'un cancer du sein. **Visites guidées:** jeudis 5 et 9 novembre, à 18h30, et jeudi 26 octobre, à 12h30. Me-ve: 11h-18h, sam-dim: 11h-17h. Jusqu'au 20 août.

Espace Arlaud, Lausanne. *Des Alpes au Léman, images de la préhistoire.* L'histoire le mode de vie des communautés préhistoriques – de la fin du paléolithique aux Celtes – qui ont occupé la vallée du Rhône et les rives du Léman. Avec, en point d'orgue, deux événements historiques relatés par Jules César: le passage des Helvètes à Genève et la bataille d'Octodur à Martigny. Me-ve: 12h-18h, sam-dim: 11h-17h. Jusqu'au 15 janvier 2007.

Hall principal du CHUV, Lausanne. *École d'arts appliqués de Vevey*, dans le cadre du cycle d'expositions consacrées à la présentation des Ecoles des Beaux-Arts de Suisse. Jusqu'au 16 novembre.

Conférences

«*Pour une société de la connaissance*», par le Secrétaire d'État Charles Kleiber, dans le cadre d'un cycle de conférences organisé par la Formation continue. Mercredi 1^{er} novembre, à 17h, à l'aula de la Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion du canton de Vaud (HEIG-VD), route de Cheseaux 1 à Yverdon-les-Bains. Entrée libre, apéritif.

«*L'Inde: des échanges prometteurs*», dans le cadre des conférences «5 à 7» du Centre d'éducation permanente (CEP), le 3 octobre de 17h à 19h, à la salle des fêtes du casino de Montbenon. Cinq intervenants des secteurs privé et public présenteront l'état des relations et des projets développés en Inde. Une façon de permettre au personnel des administrations cantonale et lausannoise d'élargir leurs connaissances des changements locaux ou globaux qui vont influencer la communauté vaudoise. Inscriptions: www.cep.vd.ch et questions éventuelles dans la rubrique «commentaires».